

# **Les plateformes devront contribuer à la production flamande**

Netflix, Amazon et autres plateformes de streaming vidéo devront aussi contribuer à la production de films et de séries TV flamandes, a décidé vendredi le gouvernement flamand. C'est déjà le cas des câblodistributeurs tels que Telenet et Proximus, qui versent un peu plus de 1,3 euro par abonné et par an à la production télé du nord du pays. Les contributeurs pourront choisir d'investir directement dans les productions flamandes ou de loger leur versement dans le Fonds audiovisuel flamand (VAF).